



SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY

AVOCATS

10 Avenue Alsace Lorraine – 38000 GRENOBLE

☎ 04-76-03-29.66

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SUR LA COMMUNE DE MEYLAN (38240), 42 rue du Pré d'Elle,

UN APPARTEMENT de type 4, au 1er étage, d'une superficie de 74,29 m², avec cave en sous-sol.

(cadastré section AN n°12- AN n°32 - AN n°45 – AN n°53 – AN n°56, et plus particulièrement les lots n°34 et 84).

ADJUDICATION FIXEE LE MARDI 26 MARS 2024 à 14 HEURES

**à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières
du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE
Place Firmin Gautier
38000 GRENOBLE**

**Visite prévue sur place le MERCREDI 13 MARS 2024 de 11 heures à 12 heures par le
ministère de la SELARL MEZAGHRANI
Commissaire de Justice à GRENOBLE (38000)**

MISE A PRIX : 55.000 €

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 5.500 €

Par chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA DES ALPES, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés, Tél 04.76.03.29.66 – www.bastille-avocats.fr et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE, où il est déposé, tous les jours, de 14H à 16H, sauf le MARDI.